

# COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

## Appel à Manifestation d'intérêt

N°COI/ HYDROMET/AMI/2025/02 publié le 06 février 2025

### Appui à la mise en œuvre d'une stratégie pour améliorer les prévisions météorologiques, climatiques et hydrologiques

#### Réponses aux questions de clarification

N°	Questions	Réponses
1.	Les projets soumis comme références peuvent-ils être en cours (c'est-à-dire incomplets) ?	Les projets en cours doivent avoir un taux de réalisation de minimum 80%.
2.	Y-a-t-il une ancienneté maximale pour les projets ?	Aucune ancienneté maximale des marchés n'avait été indiquée dans l'avis. Les références de moins de dix (10) ans pourront être considérées comme récentes.
3.	Qu'entend-on par pays de la région de l'océan Indien (en termes de critères pour avoir des correspondants/partenaires locaux) ?	La région indiquée englobe les pays suivants : l'Union des Comores, Madagascar, Maurice, la Réunion et les Seychelles
4.	La manifestation d'intérêt (et l'offre qui suivra) doit-elle être soumise en français ?	Les réponses au présent appel à manifestation d'intérêt doivent être soumises en Français ou en Anglais. La demande de propositions (DDP) qui suivra pourra être soit en Français, soit en Anglais. La langue de soumission sera précisée dans la DDP.

Date : 04/03/2025